

Demande déposée le 13/07/2024	
Par :	Monsieur SUSCHETET Damien
Demeurant à :	6 Rue Des Saudrais 22650 BEAUSSAIS SUR MER (ANCIENNEMENT PLOUBALAY)
Sur un terrain sis à :	6 Rue Des Saudrais 22650 BEAUSSAIS-SUR-MER
Cadastré :	209 AC 121
Nature des Travaux :	Abri de jardin

N° DP 022 209 24 C0097

Le Maire DE BEAUSSAIS-SUR-MER

Vu la déclaration préalable présentée le 13/07/2024 par Monsieur SUSCHETET Damien, demeurant 6 Rue Des Saudrais à BEAUSSAIS SUR MER (ANCIENNEMENT PLOUBALAY), (22650) ;

Vu l'objet de la déclaration :

- pour un abri de jardin,
- sur un terrain situé 6 Rue Des Saudrais, BEAUSSAIS-SUR-MER (22650),
- pour une surface de plancher créée de 10 m² ;

Vu le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants,

Vu le plan local d'urbanisme approuvé le 10/11/2006, modifié le 02/12/2008, le 02/07/2013, le 04/11/2014, le 28/07/2015 et le 27/10/2015 ;

Vu la demande de pièces formulée en date du 26/07/2024 ;

Vu le courrier en date du 06/10/2024 demandant l'annulation de la demande susvisée en cours d'instruction ;

ARRETE

Article unique : La présente déclaration préalable est déclarée sans suite.

BEAUSSAIS-SUR-MER, le 17 OCT. 2024
Le Maire,



Le MAIRE
Eugène CARO

Le Maire délégué
Mikaël BONENFANT